

Vienne, le 14 mai 2020

Enquête de la FRA sur les personnes LGBTI

Questions et réponses concernant les principales conclusions de l'enquête sur les personnes LGBTI

Ce document est une présentation de l'[enquête sur les personnes LGBTI réalisée par la FRA en 2019](#). L'enquête de 2019 s'inspire de l'[enquête sur les personnes LGBT](#) effectuée en 2012 par l'agence.

Avec 140 000 répondants originaires de 30 pays, il s'agit de la plus grande enquête jamais menée auprès de la communauté LGBTI dans le monde. Pour la première fois, elle couvre les personnes intersexuées et les jeunes âgés de 15 à 17 ans.

Les questions et réponses ci-dessous sont basées sur les résultats de l'enquête et les réponses des personnes LGBTI qui y ont participé.

Consultez nos [questions et réponses sur la méthodologie](#) pour en savoir plus sur la méthode utilisée par la FRA pour conduire cette enquête.

Pour obtenir des informations plus précises sur chaque pays, utilisez notre [EXPLORATEUR DE DONNÉES](#).

1. Pourquoi cette enquête est-elle nécessaire ?

Malgré certaines évolutions positives, de nombreuses personnes LGBTI de l'Union européenne (UE) estiment toujours qu'elles doivent dissimuler qui elles sont vraiment pour éviter la discrimination, la haine ou même la violence.

En 2012, la FRA a réalisé la toute première enquête à l'échelle de l'UE sur les expériences quotidiennes des personnes LGBT. Plus de 93 000 personnes LGBT de toute l'UE (y compris la Croatie, qui n'était pas encore un État membre de l'UE) y ont participé. Les résultats ont montré que la peur, l'isolement et la discrimination n'étaient que trop courants dans la communauté LGBT européenne.

Depuis lors, plusieurs pays de l'UE ont instauré des mesures pour mieux protéger les droits des personnes LGBTI. Elles vont de la reconnaissance juridique du genre au soutien aux victimes et à la promotion de l'égalité. De nombreux pays ont mis en place une législation sur l'union homosexuelle.

À la suite des demandes de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, la FRA a reconduit cette enquête en 2019 pour examiner l'évolution de la situation des personnes LGBTI. Cette fois, environ 140 000 personnes LGBTI ont participé à l'enquête. Les personnes intersexuées et les jeunes âgés de 15 à 17 ans ont été inclus pour la première fois dans cet exercice d'écoute.

Dans l'enquête de 2019, les catégories LGB incluent les répondants qui se sont définis comme des femmes lesbiennes, des hommes gays, et des femmes ou des hommes bisexuels. Les personnes transgenres ou intersexuées qui se sont également définies comme étant lesbiennes, gays ou bisexuelles sont couvertes par les catégories transgenres et intersexuées.

Les conclusions fournissent aux décideurs nationaux et européens des preuves particulièrement nécessaires sur les progrès réalisés dans l'UE, ainsi qu'au Royaume-Uni et dans les pays candidats de la Macédoine du Nord et de la Serbie. Elles leur apportent des informations fondées sur des données factuelles, afin qu'ils puissent mettre en place des mesures visant à protéger et à défendre efficacement les droits des personnes LGBTI.

2. Qu'est-ce qui a changé depuis l'enquête de 2012 sur les personnes LGBT ?

La comparaison des résultats des enquêtes de 2012 et de 2019 révèle que les progrès ont été faibles, voire inexistantes. Dans certains domaines, la situation s'est encore aggravée. Il importe de noter que les moyennes de l'UE masquent des différences très marquées entre les pays. Dans certains pays, plus de 70% des personnes LGBT affirment que la société est plus tolérante, tandis que dans d'autres pays, jusqu'à 68% de ces personnes estiment que la tolérance est moindre.

- **Transparence dans la vie quotidienne**

De plus en plus de personnes déclarent ouvertement, souvent ou toujours, être LGBT aujourd'hui : 52% contre 36% en 2012. Moins de jeunes (18-24 ans) dissimulent le fait qu'ils sont LGBT dans les établissements scolaires : 41% en 2019 contre 47% en 2012. Cependant, 61% des personnes LGBT évitent encore, souvent ou toujours, de tenir la main de leur partenaire du même sexe en public.

- **Discrimination dans la vie quotidienne**

La discrimination touche encore de nombreux domaines de la vie, comme le fait d'aller dans un café, à l'hôpital ou dans un magasin. Dans l'ensemble, en 2019, 43% des personnes LGBT de plus de 18 ans se sont senties discriminées dans leur vie quotidienne au cours de l'année précédant l'enquête, contre 37% en 2012. La situation est nettement plus défavorable pour les personnes transgenres : 60% se sont senties discriminées en 2019, contre 43% en 2012.

- **Discrimination au travail**

La discrimination au travail reste également élevée : en 2019, 21% des répondants LGBT se sont sentis discriminés au travail, contre 19% en 2012. Ce pourcentage atteint 36% pour les personnes transgenres, contre 22% en 2012.

- **Harcèlement et violence**

En 2019, 58% des répondants LGBT ont déclaré avoir été victimes de harcèlement au cours des cinq années précédant l'enquête. Cinq pour cent (5%) ont été agressés physiquement ou sexuellement (à l'exclusion des menaces de violence), avec des taux plus élevés chez les personnes transgenres. En 2012, 45% des personnes LGBT ont déclaré avoir été personnellement harcelées.

- **Faible signalement**

Les taux de signalement restent faibles. Seuls 14% des victimes sont allées voir la police pour signaler des attaques ou des menaces de violence, contre 17% en 2012. Dix-sept pour cent (17%) ont signalé leurs expériences de discrimination à un organisme de promotion de l'égalité ou à tout autre type d'organisation, contre 13% en 2012.

- **Préjugés**

Environ 40% affirment que les préjugés et l'intolérance à l'égard des personnes LGBTI ont diminué dans leur pays, tandis que 36% déclarent qu'ils ont augmenté. Les personnes transgenres (31%) et intersexuées (29%) font état d'améliorations. Il existe des différences importantes entre les pays. À titre d'exemples, en Irlande, à Malte et en Finlande, plus de 70% affirment que l'intolérance s'est atténuée. En Pologne et en France, 68% et 54% respectivement affirment qu'elle a augmenté.

- **Satisfaction vis-à-vis des gouvernements**

Seule une personne sur trois estime que son gouvernement national combat efficacement les préjugés et l'intolérance à l'égard des personnes LGBTI. Cette proportion est plus faible parmi les personnes transgenres (24%). Il existe des différences frappantes entre les pays : à Malte, 83% des personnes LGBTI considèrent que leur gouvernement lutte efficacement contre la discrimination, alors qu'elles ne sont que 4% à le penser en Pologne.

3. Quelles sont les expériences des personnes LGBTI à l'école ?

Pour la toute première fois, la FRA a recueilli des éléments de preuve auprès des jeunes âgés de 15 à 17 ans. L'enquête suscite à la fois de l'inquiétude et un optimisme prudent.

Les jeunes LGBTI âgés de 15 à 17 ans sont davantage victimes de harcèlement que leurs aînés. Toutefois, près de la moitié d'entre eux (48%) affirment que quelqu'un les a soutenus, défendus ou protégés, ainsi que leurs droits en tant que personnes LGBTI à l'école. Ce pourcentage tombe à 33% pour les personnes âgées de 18 à 24 ans et à 7% pour les personnes de 40 ans et plus.

Les questions relatives aux personnes LGBTI sont également abordées de manière plus positive à l'école. 47% des 15-17 ans déclarent que ces questions ont été abordées à l'école et 10% affirment qu'elles l'ont été de manière négative.

4. Quelles sont les expériences des femmes lesbiennes ?

Les femmes lesbiennes sont les plus susceptibles de dire ouvertement qu'elles sont LGBTI, y compris dans les établissements scolaires. Toutefois, elles souffrent encore d'une importante discrimination. Plus de la moitié d'entre elles ont toujours peur de tenir la main de leur partenaire de crainte d'être agressées (contre plus des deux tiers des hommes gays).

Plus de 41% affirment avoir été harcelées au cours de l'année écoulée. En comparaison avec les hommes gays ou bisexuels, les femmes lesbiennes sont moins susceptibles de signaler un harcèlement ou toute attaque physique à une autorité, quelle qu'elle soit.

Elles font également moins confiance à leur gouvernement pour lutter efficacement contre les préjugés et l'intolérance envers les personnes LGBTI que les hommes homosexuels.

5. Quelles sont les expériences des hommes gays ?

Avec les femmes lesbiennes, les hommes gays sont les plus susceptibles d'affirmer ouvertement qu'ils sont LGBTI.

Toutefois, s'ils se montrent plus transparents que d'autres personnes LGBTI et plus confiants envers l'action de leurs gouvernements en matière de lutte contre les préjugés, les hommes gays de toute l'Europe souffrent toujours de violence et de discrimination importantes dans leur vie quotidienne.

Les hommes homosexuels (et bisexuels) sont les plus susceptibles d'éviter de tenir la main de leur partenaire en public. Ils sont également plus susceptibles que les femmes homosexuelles ou bisexuelles d'éviter certains lieux de crainte d'être attaqués.

Près de 38% ont été harcelés et plus d'un quart ne signalent pas les incidents par peur.

6. Quelles sont les expériences des hommes et des femmes bisexuels ?

Les femmes et les hommes bisexuels sont les moins susceptibles d'être victimes de discrimination sur leur lieu de travail ou dans leur recherche d'emploi. Toutefois, ils subissent encore une importante discrimination dans leur vie quotidienne.

Les femmes bisexuelles sont les moins susceptibles d'éviter certains endroits de crainte d'être agressées ou harcelées. Mais près de la moitié d'entre elles affirment avoir été harcelées, non seulement parce qu'elles sont LGBTI, mais aussi parce qu'elles sont des femmes. Ce pourcentage est supérieur à celui de tout autre groupe.

Les crimes de haine à l'encontre des femmes bisexuelles sont les plus susceptibles d'entraîner des violences sexuelles. Elles constituent parallèlement le groupe le moins susceptible de signaler ces incidents.

Les hommes bisexuels sont les moins susceptibles de révéler clairement leur identité LGBTI. Plus ils parlent ouvertement de leur bisexualité, plus le risque de violence physique et de harcèlement est grand.

Dans le même temps, les hommes bisexuels qui ont quelqu'un dans leur vie sont les plus susceptibles d'avoir leur propre famille. Près d'un tiers des répondants bisexuels en couple élèvent un enfant.

7. Quelles sont les expériences des personnes transgenres ?

La majorité (60%) des répondants transgenres sont « rarement » transparents quant à leur identité sexuelle, ou ne le sont « presque jamais », contre 40% des hommes gays et 35% des femmes lesbiennes.

Plus de la moitié des personnes transgenres ont souffert de discrimination au cours de l'année écoulée, contre 39% des femmes lesbiennes et 32% des hommes gays. Les adolescents transgenres souffrent d'une discrimination nettement plus marquée que les adolescents homosexuels ou bisexuels.

La proportion de personnes transgenres qui ont ressenti une discrimination au travail était plus élevée en 2019 qu'en 2012.

La communauté transgenre est plus souvent victime de harcèlement et d'agressions que les personnes lesbiennes, gays et bisexuelles. C'est le groupe qui doute le plus de l'efficacité de l'action gouvernementale pour garantir la sécurité de la communauté LGBTI.

8. Quelles sont les expériences des personnes intersexuées ?

Les personnes intersexuées souffrent davantage de discrimination que tout autre groupe LGBTI : près des deux tiers (62%) ont été victimes de discrimination dans au moins un domaine de la vie au cours de l'année précédant l'enquête.

Une sur trois considère que l'intimidation et la violence constituent le principal problème des personnes intersexuées, et un peu moins d'une sur trois (29%) déclare que le principal problème est que les personnes considèrent à tort l'intersexualité comme une maladie.

Les personnes intersexuées sont deux fois plus susceptibles de subir une agression physique ou sexuelle en raison de leur appartenance au groupe LGBTI que la moyenne du groupe. Vingt-deux pour cent (22%) signalent de telles agressions, contre 12% des hommes homosexuels et 10% des femmes lesbiennes.

De nombreuses personnes intersexuées soulignent l'absence de consentement éclairé préalable aux actes médicaux subis. 62% affirment ne pas avoir donné de consentement éclairé avant la première intervention chirurgicale destinée à modifier leurs caractéristiques sexuelles. Près de la moitié d'entre elles affirment que leur consentement éclairé n'a pas été recherché pour le traitement hormonal ou tout autre type de traitement médical.

La situation des personnes intersexuées est encore plus compliquée face aux formalités administratives de la vie quotidienne. Parmi celles qui ont enregistré leur état civil ou leur genre dans des documents publics, 60% déclarent avoir dû fournir des quantités excessives de documents ou de certificats médicaux, tandis que 40% affirment avoir essuyé un refus de la part des fonctionnaires ou avoir été ridiculisées et harcelées par ces derniers.

9. Quels facteurs influent sur les progrès ?

Selon les conclusions, la discrimination diminue dans les lieux où l'égalité de traitement à l'égard des personnes LGBTI est davantage débattue en public. De plus, les préjugés, l'intolérance et la violence envers les personnes LGBTI peuvent diminuer à mesure qu'ils deviennent plus visibles dans la vie quotidienne.

Les personnes LGBTI pensent également que les « changements positifs de la législation et de la politique » et le « soutien des personnalités publiques et de la société civile » atténuent la discrimination. Dans les pays qui débattent ouvertement du mariage homosexuel ou de l'égalité de traitement des personnes LGBTI, la discrimination est généralement moindre.

La situation se dégrade lorsque la société rejette la communauté LGBTI, lorsque les personnalités publiques, les responsables politiques et les partis politiques ont une attitude et un discours publics négatifs, lorsque les dirigeants communautaires et la société civile n'offrent aucun soutien, et lorsque les lois existantes ne sont pas appliquées.

10. Que recommande la FRA pour faire progresser l'égalité des personnes LGBTI ?

S'appuyant sur les conclusions de l'enquête et sur ses travaux antérieurs, la FRA recommande ce qui suit :

Instaurer une culture de tolérance zéro envers la violence et le harcèlement à l'encontre de la communauté LGBTI

- Informer les agents de police au sujet des crimes de haine à l'encontre des personnes LGBTI et les sensibiliser à ces crimes, afin qu'ils les reconnaissent, les enregistrent et enquêtent correctement à leur sujet.
- La société civile peut contribuer à apprendre à la police comment adopter un comportement plus favorable lorsque les victimes signalent de tels crimes. Tout cela incitera davantage de victimes à les contacter.
- Faciliter le signalement des crimes de haine et permettre aux victimes de signaler ces crimes en ligne ou par l'intermédiaire d'une autre personne.

Veiller à ce que personne ne soit contraint de cacher son orientation sexuelle ou son identité de genre

- Aider les autorités locales à favoriser le respect des droits des personnes LGBTI dans des lieux tels que les écoles ou les bureaux et dans les espaces publics, en leur offrant des conseils au moyen de plans d'action et de stratégies. Les encourager à travailler avec la société civile et des partenaires de la communauté.

- Placer l'accent sur les personnes transgenres et intersexuées, ainsi que sur les jeunes LGBTI, car ce sont souvent eux qui souffrent le plus.
- Sur le lieu de travail, ces efforts seront plus efficaces si vous vous associez à différents groupes, tels les syndicats et les organisations d'employeurs.

Créer un environnement sûr et favorable à l'école

- Créer un environnement sûr et favorable pour les jeunes LGBTI à l'école.
- Collaborer avec les enseignants et les directeurs des établissements afin de mettre un terme à l'intimidation, notamment en veillant à ce que le matériel pédagogique à tous les niveaux n'associe pas l'appartenance au groupe LGBTI à une maladie.

Lutter contre la discrimination dans tous les domaines de la vie

- Énoncer clairement que la discrimination à l'encontre d'une personne en raison de son appartenance à la communauté LGBTI est interdite, non seulement sur le lieu de travail, mais dans tout autre lieu : adopter la directive sur l'égalité de traitement.
- Les organismes de promotion de l'égalité sont des alliés importants. Veiller à ce qu'ils disposent des ressources et de l'autorité suffisantes pour mieux informer chacun des droits des personnes LGBTI et de l'aide dont peuvent bénéficier les victimes de discrimination ou d'abus.

Affronter la discrimination multiple et intersectionnelle

- Certaines personnes sont confrontées à des discriminations parce qu'elles sont LGBTI et parce qu'elles sont des femmes, appartiennent à une minorité ethnique, souffrent d'un handicap ou possèdent certaines autres caractéristiques.
- Des mesures juridiques doivent reconnaître cette réalité et la combattre.

Exiger le consentement éclairé complet des personnes intersexuées préalablement aux interventions médicales

- Les personnes intersexuées et les parents d'enfants intersexués consentent parfois à des traitements médicaux sans être pleinement informés de ce que cela signifie.
- Travailler avec les professionnels de la santé pour mettre un terme à ces pratiques et veiller à ce que des informations complètes soient fournies préalablement à tout traitement médical. Ceci inclut notamment de mieux informer les professionnels au sujet des droits des personnes intersexuées.